

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1033 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MOUSTATTI Ali

Date de naissance : 01 / 01 / 1938

Adresse : BP. Moulay Bensouda Rue 8 N° 16

Tél. : 06.77.604308 Total des frais engagés : 995,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ANWAR Mohamed Ali
SPECIALISTE DES MALADIES RESPIRATOIRES
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,
GH8, Appt. 1 - Casablanca

Tél.: 022.80.13.13

Date de consultation : 03 / 12 / 2019

Nom et prénom du malade : M. MOUSTATTI Ali Age : 85 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Infiltration des 2 hancs + Moustache

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : choc

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ACCUEIL Le : 26 DEC 2019 Tel : 022.80.13.13

Signature de l'adhérent(e) : Ali



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/11/13	CS		200,00 DT	Dr. ANWAR Mohamed Spécialiste des MALADIES RESPIRATOIRES Res. ANNAS, Bd. Mohamed VI, GHB, App. 1 - Casablanca Tel.: 022.80.13.13

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE BENNTALBE INPE	8/12/14	375.20

092015486

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. ANWAR Mohamed Spécialiste DES MALADIES RESPIRATOIRES Rés. ANNASR, Bd. Mohamed V, GH8, Appt. 1 - Casablanca Tél.: 022.80.13.13	11/03/13 ES	32	120,000 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	13 DEC. 2019	13165	0	0	0	1650,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de Service de Pneumophysiologie

Spécialiste de l'appareil respiratoire

Tuberculose - Asthme - Allergie

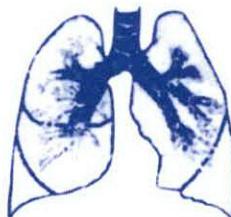
Sevrage tabagique

Exploration fonctionnelle respiratoire

Endoscopie bronchique

Tests d'Allergie

sur rendez-vous



للدكتور أنوار محمد علي

رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى سابقاً

اختصاصى في أمراض الجهاز التنفسى

الربو (الضيق)، الحساسية، السل

الإقلاع عن التدخين

فحص الوظيفة التنفسية، التقطير القصبي

تحليل الحساسية

بالموعد

Casablanca, le 09/12/2019 الدار البيضاء ، في

Mr MOUSTATI Ali

1 - Augmentin 1g (Bte 16) N°2

1 sachet x 3/j x 10j.

2 - Muxol sol.buv.

1 CàS x 2/j.



Dr. ANWAR Mohamed
Spécialiste DES MALADIES RESPIRATOIRES
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,
GH8, Appt. 1 - Casablanca
Tél.: 022.80.13.13



PPV: 168,20 DH
LOT: 614255
PER: 10/20

PPV: 168,20 DH
LOT: 614255
PER: 10/20

PPV (DH): 36,80
LOT N°:
UT. AV.:



ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de Service de Pneumophysiologie

Spécialiste de l'appareil respiratoire

Tuberculose - Asthme - Allergie

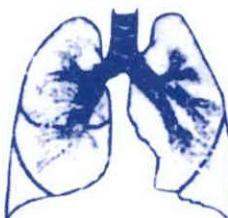
Sevrage tabagique

Exploration fonctionnelle respiratoire

Endoscopie bronchique

Tests d'Allergie

sur rendez-vous



Casablanca, le 8.12.2013

الدكتور أنوار محمد علي

رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى سابقًا

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

الربو (الضيق)، الحساسية، السل

الإقلاع عن التدخين

فحص الوظيفة التنفسية، التقطير القصبي

تحليل الحساسية

بالموعد

الدار البيضاء، في

M. MOUSTAFAI Ali

Tuberculose pulmonaire probable.

ZFD + IBC alors Ig

expectorium

Dr. ANWAR Mohamed
Spécialiste des maladies RESPIRATOIRES
Rés. ENNASR, Bd. Mohamed VI,
GH8, Appt. 1 - Casablanca
Tél.: 022.80.13.13

LABO DISPENSAIRE JAMILA 4

Dr. BERRADA F.K

Tél./Fax: 05 22 38 40 50
Fax: 05 22 29 14 60



مختبر التحاليلات الطبية

مستوصف جميلة (4)

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

DISPENSAIRE JAMILA "4"

110, Rue El Bachir Belhoccine (Ex 89), Jamila 4
Cité Djemâa en face Cimetière Sebata
Derrière terrain "Ba Mohammed" - Casablanca
Tél./Fax : 05 22 29 14 60

ICE : 001677978000093
INPE : 93000222

BERRADA FATHI Khalid
Docteur en Pharmacie-Biologiste

Facture N° : 9074/2019

Date : 20/12/2019

Analyses Médicales effectuées Le 13/12/2019

Prescription Du Docteur ANWAR.M.ALI

Pour MOUSTATI ALI

Réf : 1ILD9732



Bilan :

BKD/3 BKC

Cotation : B 165 +³ Prelevements

Montant Net : 250 Dhs

BKD/3 105

BKC 60

LABO DISPENSAIRE

JAMILA 4

Dr. BERRADA F.K

Tél/Fax: 05 22 29 40 50

Tél/Fax: 05 22 29 14 60

ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de Service de Pneumophtisiologie

Spécialiste de l'appareil respiratoire

Tuberculose - Asthme - Allergie

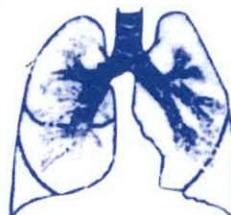
Sevrage tabagique

Exploration fonctionnelle respiratoire

Endoscopie bronchique

Tests d'Allergie

sur rendez-vous



Casablanca, le 08.12.2018

الدكتور أنوار محمد علي

رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى سابقاً

اختصاصى في أمراض الجهاز التنفسى

الربو (الضيق)، الحساسية، السل

الإقلاع عن التدخين

فحص الوظيفة التنفسية، التقطير القصبي

تحليل الحساسية

بالموعد

الدار البيضاء، في

M^r MOUSTAÏ Ali

Clidé Thymique frce.

future

Cent vingt (200) gles

Dr. ANWAR Mohamed
Spécialiste des maladies respiratoires
Rés. ENNASR, Bd. Mohamed VI,
GH8, Appt. 1 Casablanca
tél: 022.80.13.13

ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de Service de Pneumophysiologie

Spécialiste de l'appareil respiratoire

Tuberculose - Asthme - Allergie

Sevrage tabagique

Exploration fonctionnelle respiratoire

Endoscopie bronchique

Tests d'Allergie

sur rendez-vous



Casablanca, le 09/12/2018

الدكتور أنوار محمد علي

رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى سابقاً

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

الربو (الضيق)، الحساسية، السل

الإقلاع عن التدخين

فحص الوظيفة التنفسية، التقطير القصبي

تحليل الحساسية

بالموعد

الدار البيضاء، في

Mr Moustaki Ali

Chir Thymo que fac
Cavite - Randa Radiolo que

filtration des 2 nœuds + opiate
Inhalation pour cardio que sucre.

Dr ANWAR Mohamed Ali
Spécialiste des maladies RESPIRATOIRES
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,
GH8, Appt. 1 - Casablanca
Tél.: 022.80.13.13



مختبر التحاليل الطبية جميلة (4)

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
JAMILA "4"

110, Rue El Bachir Belhoucine (Ex 89)
Jamila 4, Cité Djemâa - CASABLANCA
Tél.: 05 22 38 40 50 - Tél./Fax : 05 22 29 14 60

Dr. BERRADA Fathi Khalid

Docteur en Pharmacie-Biologiste

Ex attaché des hôpitaux de France

Ancien Pharmacien chef du 3^e hôpital militaire de LAÂYOUNE

Diplômé des Facultés de BESANÇON et NANCY - FRANCE

Nom : Mr MOUSTATI

Prénom : ALI

Dossier : 1IL8933 13/12/2019



RECHERCHE DE MYCOBACTERIES DANS LES EXPECTORATIONS

Examen à la coloration de ziehl Neelson : (3 jours de suite)

Il n'a pas été vu de bacilles acido-alcoolo-resistants

à l'examen direct et après homogénéisation.

Culture sur Lowenstein Jenson : En cours

Résultat à retirer le 22/01/2020

-ABO DISPENSAIRE
JAMILA 4
Dr. BERRADA F.K
Tél./Fax: 05 22 38 40 50
Fax: 05 22 29 14 60